

INITIATION AU SECOURISME

Programme de formation d'une durée de 7 heures.

Participants

Personnel devant connaître les gestes de premiers secours dans le cadre de son activité professionnelle, ou devant faire partie de l'effectif des secouristes imposés par le code du travail.

Objectifs

- Acquérir les connaissances des gestes de secours de manière à pouvoir intervenir efficacement et rapidement face à différents types d'urgences.
- Acquérir les connaissances relatives aux procédures de l'entreprise.
- Être capable de mettre à profit ses compétences en matière de prévention.

Pré requis

- Maîtrise de la langue française : lu, écrit, parlé, compté.

Itinéraire et moyens pédagogiques

Réalisée en alternant situations pratiques et séquences théoriques en salle de cours, cette formation fait appel à une pédagogie par objectifs.

Les apports théoriques sont réalisés via la diffusion de diaporamas, de séquences vidéo et/ou de travaux sur fiches.

Les apports théoriques et pratiques sont animés par des formateurs qualifiés.

FORMATION THEORIQUE *

- Situer son rôle de secouriste dans l'organisation de la prévention de l'entreprise et situer le cadre juridique de son intervention.
- Réaliser une protection adaptée.
- Examiner la victime avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée :
 - La victime présente un saignement abondant.
 - La victime s'étouffe.
 - La victime se plaint de malaise, de brûlure, d'une douleur empêchant certains mouvements ou d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
 - La victime ne répond pas mais elle respire.
 - La victime ne répond pas et ne respire pas.

FORMATION PRATIQUE *

- Exposés interactifs.
- Démonstrations.
- Etudes de cas.
- Mises en situation d'accidents du travail simulés.

Moyens d'évaluation - validation

- Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnement oral et reformulations des apprenants.
- Délivrance d'une attestation de fin de formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

** formation adaptée à la configuration et aux souhaits de l'entreprise.*